

RUBRIQUE AUX AINÉS #12



| COMITÉ MADA (MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS)

Tous les mois, il nous fait plaisir de vous informer sur les services communautaires. Nous vous présentons une synthèse des services de Soutien à domicile du CSSS Vallée-de-la-Batis-can, en y intégrant les mesures de Répit aux aidants.

| MEMBRES :

Michèle Guindon, Aline Germain, Yvan Hamelin, Claudette Béland, Richard Lavallée, Marie Voyer, Yvon Bourassa

SERVICES DE SOUTIEN À DOMICILE

POUR QUI?

Pour toute personne présentant une incapacité temporaire ou permanente entraînant une perte d'autonomie dont la cause peut être physique, sociale ou psychique et qui doit recevoir à son domicile une partie ou l'ensemble des services requis. À noter que pour toute inscription au service de soutien à domicile, une évaluation par un professionnel de la santé doit préalablement être faite.

COMMENT?

Le Guichet Unique en Santé/Social (GUSS) est la porte d'entrée pour l'ensemble des demandes de services en Soutien à domicile. Il suffit d'appeler du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, au numéro du CSSS (voir ci-dessous).

QUELS SERVICES SONT OFFERTS?

Services réguliers en Soutien à domicile

- 1) Services de soins infirmiers à domicile
- 2) Aide à domicile
(assistance à la personne pour lever-coucher et soins d'hygiène, etc.)
- 3) Service de nutritionniste à domicile
- 4) Services médicaux à domicile
- 5) Service de physiothérapie et ergothérapie à domicile
- 6) Service psychosocial à la personne et aux proches aidants à domicile

COMBIEN?

Les services sont gratuits.

QUAND?

Les services sont dispensés jour et soir sur 7 jours par semaine.

MESURES DE RÉPIT DISPONIBLES

- 1) Le Centre de Jour qui reçoit les aînés dans un local pour la journée afin de faire différentes activités de socialisation et de réadaptation. Situé dans le territoire Mékinac du lundi au jeudi, entre 9 h et 15 h. Combien? \$10. / jour (incluant transport, repas et collation)
- 2) Le Répit surveillance à domicile: Offert aux proches aidants des personnes aînées afin d'éviter l'épuisement. Dispensé par allocation directe à la personne nécessitant une présence 24h/7 jours (gardien-nage).
- 3) Lits de Répit : pour un séjour maximum de 30 jours par année, avec possibilité de plusieurs séjours par an, selon disponibilité des lits. Où? Ces lits sont situés en CHSLD. Combien? \$15. / jour.
- 4) Lits de dépannage: visant à solutionner une situation d'urgence chez l'aidant naturel (ex. repos forcé, vacances). Où? Ces lits sont situés en CHSLD. Combien? \$15. / jour.
- 5) Répit hors domicile : Offrir à l'aidant d'une personne présentant un handicap de déficience intellectuelle ou de déficience physique un répit d'au moins 24h.
- 6) Lits pour soins palliatifs : permettent une fin de vie dans un milieu sécurisant et adapté à ses besoins. Où? situés en CHSLD.
- 7) Lits pour convalescence : permettent une réadaptation après une chirurgie d'un jour ou une post-hospitalisation. Où? Situés en Res-source Intermédiaire (RI) et en CHSLD.

POUR PLUS D'INFORMATION :

Guichet Unique en Santé/Social
 CSSS Vallée-de-la-Batis-can
 Téléphone : 418 365-7555
www.csssvalleebatiscan.qc.ca